

EMPLOYÉ-E DE COMMERCE « BRANCHE AUTOMOBILE »

- ▶ ACCUEILLIR
- ▶ ORGANISER
- ▶ CONSEILLER
- ▶ GÉRER

Organiser et administrer tous les secteurs d'activités d'un garage.

APTITUDES REQUISES POUR CETTE PROFESSION :

Profil B: Certificat d'études secondaires (niveau VSO minimum).

Profil E: Certificat d'études secondaires (VSG/VSB).

La dactylographie doit être acquise avant le début de l'apprentissage.

DURÉE DE LA FORMATION : 3 ANS



UPSA | AGVS

Union professionnelle suisse de l'automobile
Unione professionale svizzera dell'automobile
Auto Gewerbe Verband Schweiz
Union Vaudoise des Garagistes